

Accessibilité

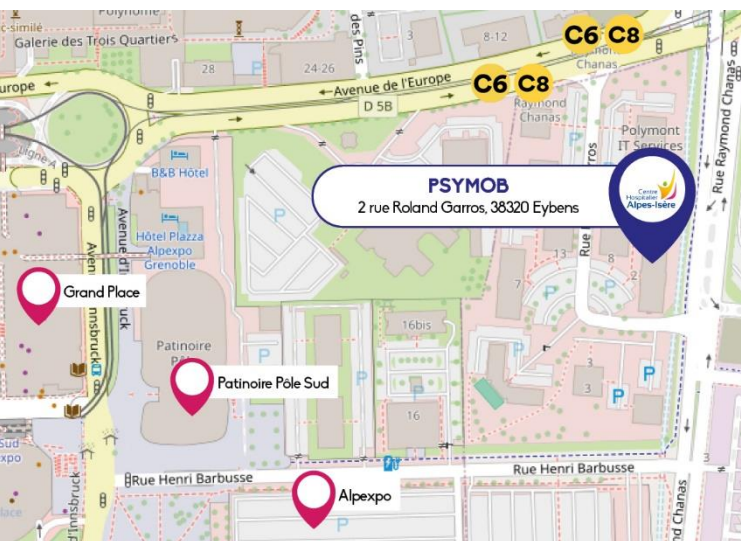
Les locaux de l'équipe mobile PSYMOB sont situés au :

- 2 rue Roland Garros, 38320 Eybens

TRANSPORTS EN COMMUN

C6 Ligne de bus C6
Arrêt « Raymond Chanas »

C8 Ligne de bus C8
Arrêt « Raymond Chanas »



CENTRE HOSPITALIER ALPES-ISÈRE

Pole Grenoble Grésivaudan

PSYMOB

2 rue Roland Garros,
38320 Eybens

PSYMOB@ch-alpes-isere.fr

04 56 58 84 15

Du lundi au vendredi de 9h à 17h

Nos bureaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

Établissement Public de Santé Mentale



PSYMOB

Équipe Mobile de Psychiatrie Adulte



Une équipe
mobile



Une équipe
pluri-professionnelle



Au service du
patient



Centre Hospitalier Alpes-Isère
Pôle Grenoble Grésivaudan PSYMOB
2 rue Roland Garros, 38320 Eybens

04 56 58 84 15

PSYMOB@ch-alpes-isere.fr

Comment ?

QUI PEUT CONTACTER PSYMOB ?

L'équipe intervient à la demande des familles, proches, médecins généralistes, infirmiers, psychologues, psychiatres, services de santé au travail, médecine préventive, intervenants sociaux, organismes de tutelle, etc.

Une fiche de demande d'intervention est à demander, à renseigner et à nous retourner par mail ou MonSisra :

- > PSYMOB@ch-alpes-isere.fr
- > MonSisra → Psymob CH Alpes-Isère

Après concertation et analyse détaillée de la demande, il pourra être proposé :

- > Une première intervention auprès de la personne **sur le lieu de son choix** en présence du tiers demandeur.
- > Plusieurs interventions individuelles (sur une durée pouvant aller jusqu'à 3 mois) permettant d'évaluer les besoins en soin, de proposer et d'accompagner vers un dispositif de soin adapté.

Une équipe pluri-professionnelle du Centre Hospitalier Alpes-Isère :

- > Psychiatre
- > Cadre de santé
- > Infirmier de Pratique Avancée (IPA)
- > Infirmier
- > Psychologue
- > Assistant social
- > Secrétaire



Pourquoi ?

Les personnes souffrant de troubles psychiques ont souvent des difficultés à demander de l'aide. Ce besoin d'aide peut être identifié par des proches ou des professionnels qui formulent une demande pour eux.

FAIRE APPEL À L'ÉQUIPE PSYMOB PERMET DE :

- > Donner des chances de soins aux personnes qui n'ont pas la possibilité d'en faire la demande.
- > Prévenir les crises et les hospitalisations sans consentement.

PSYMOB C'EST AUSSI

- > Un lieu ressource pour les demandeurs (proches ou professionnels) dans l'accès aux soins psychiatriques, la réflexion éthique autour de situations complexes, l'information sur la santé mentale.
- > Une équipe en lien avec tous les partenaires du territoire.



Pour qui ?

L'équipe intervient auprès :

- ▶ **D'adultes de 18 à 69 ans** présentant des difficultés psychiques importantes non suivies ou non prises en charge par des services spécialisés adaptés ou en rupture de soins.
 - > réticents à l'offre de soins,
 - > avec lesquels une négociation est encore possible (acceptant l'intervention d'un professionnel de l'équipe),
 - > résident à domicile ou en hébergement.
- ▶ **De proches de ces personnes, affectés par cette situation.**

Informations importantes

- ▶ **L'équipe intervient sur deux pôles de psychiatrie adulte** : le Pôle Grenoble Grésivaudan et le Pôle hospitalo-universitaire SUD.
- ▶ **L'équipe intervient de manière programmée** pour les situations nécessitant une consultation ou un avis psychiatrique, en dehors des situations d'urgences immédiates.
- ▶ **En lien avec le médecin traitant.**
- ▶ **L'équipe ne fait pas de suivi au long court.**
- ▶ **Elle ne se substitue pas aux dispositifs de secteurs psychiatriques** notamment pour les personnes ne respectant pas le programme de soins dans le cadre de la loi du 5 juillet 2011.